LIGUE DE HOCKEY DE LA CÔTE NORD CONSEIL D'ADMINISTRATION Troisième réunion ordinaire PROCÈS-VERBAL : 2023-01-17 Via Skype		NORTH SHORE HOCKEY LEAGUE BOARD OF DIRECTORS Third regular meeting MINUTES : 2023-01-17 Via Skype

PRÉSENT (E) / PRESENT :

CONSEIL EXÉCUTIF / EXECUTIVE COUNCIL		
Marcel Leblanc	Président / President	Fin du terme mai 2023/End of term May 2023
Lee Benoit	Vice-Président / Vice-President	Fin du terme mai 2024/End of term May 2024
Patrice Godin	Secrétaire-Trésorier / Secretary-Treasurer	Fin du terme mai 2023/End of term May 2023
CONSEIL D'ADMINISTRATION / BOARD OF DIRECTORS		
Patrick DeGrace	Directeur / Director	Bathurst
Linwood Dunham	Directeur / Director	Miramichi
Yves Arsenault	Directeur / Director	Péninsule Acadienne
Mathieu Haché	Directeur / Director	Restigouche Nord
Yves Arsenault	Directeur / Director	Restigouche Nord
Missy Syrnyk	Directeur / Director	Sunny Corner

OBSERVATEUR / OBSERVER		
Daniel Roussel	Programmateur-Statisticien / Scheculer-Statisticien	Fin du terme 2023/End of term May 2023

Ian Donald	Directeur de District / District Director	CHMNB / NBMHC – District 08
Daniel Roussel pour/for Francine Albert	Directeur de District / District Director	CHMNB / NBMHC – District 09

ABSENT/ABSENT		
	Directeur / Director	Baie Des Chaleurs
	Directeur / Director	Baie Ste-Anne
Scott Somers	Directeur / Director	Miramichi Panthers
	Directeur / Director	Péninsule Acadienne
	Directeur / Director	Renous
	Directeur / Director	Rogersville

Éric Pelletier	Directeur de District / District Director	CHMNB / NBMHC – District 10 et 11

La réunion du Conseil d'administration de la Ligue de hockey mineur de la Côte Nord a eu lieu le 17 janvier 2023, à 19h00, via Skype.	The meeting of the North Shore Minor Hockey League's Board of Directors was held on January 17th, 2023, at 7:00 p.m., via Skype.

1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Le président, Marcel Leblanc, a appelé la réunion à l'ordre à 19h03 et a souhaité la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Patrice Godin présenta l'Ordre du jour préparé pour la réunion et demanda s'il y avait des items à ajouter à l'Ordre du jour.

Lee Benoit demanda que 2 items soient ajoutés à l'ordre du jour.

7.9 Nombre de joueurs par équipe par partie.

7.10 Dernière date pour jouer les parties de la Ligue.

3. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Patrice Godin, a soumis le Procès-Verbal de la réunion du 15 novembre 2022.

PROPOSITION

PROPOSÉ PAR Patrice Godin et **APPUYÉ PAR** Patrick DeGrace **QUE** le procès-verbal du 15 novembre 2022 soit accepté tel que présenté.

PROPOSITION ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

None

5. CORRESPONDANCE

None

6. RAPPORT DE L'EXÉCUTIF

6.1 Rapport du Président

Le Président, Marcel Leblanc, dit que la Ligue va bien and tout le monde font leur part.

6.2 Rapport du Vice-Président

Rien à discuter.

6.3 Rapport du Secrétaire/Trésorier

Patrice Godin dit qu'il a soumis par courriel les rapports

1. OPENING REMARKS BY CHAIRPERSON

The President, Marcel Leblanc, called the meeting to order at 7:03 p.m. and welcomed everyone.

2. APPROVAL OF AGENDA

Patrice Godin presented the Agenda for the meeting and asked if there were any items to be added onto the Agenda.

Lee Benoit asked that 2 Items be added to the agenda.

7.9 Number of players per team per game.

7.13 Last date to play League Games.

3. MINTUES OF PREVIOUS MEETINGS

Patrice Godin, submitted the Minutes for the November 15, 2022 meeting.

MOTION

MOVED BY Patrice Godin and **SECONDED BY** Patrick DeGrace **THAT** the Minutes of November 15, 2022 be accepted as presented.

MOTION UNANIMOUSLY CARRIED

4. BUSINESS ARISING FROM THE MINUTES

None

5. CORRESPONDENCE

None

6. EXECUTIVES' REPORTS

6.1 President's Report

The President, Marcel Leblanc, says that the League is going well and everyone is doing their part.

6.2 Vice-President Report

Nothing to discuss.

6.3 Secretary/Treasurer' s Report

Patrice Godin says that he has submitted by e-mail the

financiers à jour.

6.4 Rapport du Programmateur-Statisticien

Daniel Roussel dit que les feuilles de parties entrent OK, pour la plupart.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 Tournois de fin de saison

Daniel Roussel confirme que c'est lui, lors de la réunion du 4 octobre 2022, qui a soumis Lamèque –Shippagan, pour être hôte du tournoi de fin de saison M 11 Comp A.

Yves Arsenault confirme que Lamèque-Shippagan, veut aussi être hôte du tournoi de fin de saison M 11 Comp B. De plus, Yves Arsenault confirme que les 2 tournois, M 11 Comp A et B, auront lieu lors de la fin de semaine du 24 au 26 mars 2023 et que le taux pour les équipes, incluant les équipes hôtesses, sera de 400.00$ par équipe. Les organisateurs du tournoi vont présenter un budget.

Patrick DeGrace confirme que le tournoi de fin de saison M 11 C aura lieu du 17 au 19 mars 2023 et que le taux pour les équipes, incluant les équipes hôtesses, sera de 475.00$ par équipe. Les organisateurs vont présenter un budget.

PROPOSITION

PROPOSÉ PAR Patrice Godin et **APPUYÉ PAR** Lee Benoit **QUE** les taux de participations aux tournois de fin de saison M 11 soient modifiés et acceptés tel que présenté.

PROPOSITION ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Coups à la tête

À la réunion du 15 novembre 2023, Lee Benoit avait demandé que la Ligue examine la possibilité d'adopter un nombre de parties de suspensions plus élevés pour les coups à la tête.

Suite à la réunion, Patrice Godin, a communiqué avec le Directeur de District 10 et 11, Éric Pelletier et a demandé quel était la procédure à suivre.

Éric Pelletier a répondu qu'il faudrait mettre le règlement et la suspension dans les Normes Disciplinaires Minimales, dans le Manuel d'opération de la Ligue (c'est-à-dire, la Constitution de la Ligue).

Pendant la réunion, la discussion du groupe a poursuivi où chacun a pu émettre son opinion. Ce qui ressort de cet échange c'est qu'au niveau local ainsi qu'au niveau des Districts, il y une différence dans la Zone D, en ce qui a trait à l'application du Règlement lorsque survient un contact à la tête et la sévérité de l'infraction.

up to date financial reports.

6.4 Scheduler-Statistician Report

Daniel Roussel says that the game sheets are coming in OK, for the most part.

7. NEW BUSINESS

7.1 Year-end tournaments

Daniel Roussel confirms that it was he, during the meeting of October 4, 2022, who submitted Lamèque –Shippagan, to host the M 11 Comp A end-of-season tournament.

Yves Arsenault confirms that Lamèque-Shippagan also wants to host the end of season M 11 Comp B tournament. In addition, Yves Arsenault confirms that the 2 tournaments, M 11 Comp A and B, will take place during the weekend of March 24 to 26, 2023 and that the rate for teams, including host teams, will be $400.00 per team. The tournament organizers will present a budget.

Patrick DeGrace confirms that the M 11 C end of season tournament will take place March 17 to19, 2023 and that the rate for teams, including host teams, will be $475.00 per team. The organizers will present a budget.

MOTION

MOVED BY Patrice Godin and **SECONDED BY** Lee Benoit **THAT** the participation rate to the U 11 year-end tournaments be modified and accepted as presented.

MOTION UNANIMOUSLY CARRIED

7.2 Contacts to the head

At the November 15, 2023 meeting, Lee Benoit requested that the League consider adopting a higher number of suspension games for hits to the head.

Following the meeting, Patrice Godin, communicated with the Director of District 10 and 11, Éric Pelletier and asked what was the procedure to follow.

Éric Pelletier replied that the regulation and suspension should be put in the Minimum Disciplinary Standards, in the League's Operations Manual (i.e., the League Constitution).

During the meeting, the group discussion continued where everyone was able to express their opinion. What emerges from this exchange is that at the local level as well as at the District level, there is a difference in Zone D, with regard to the application of the Rules when contact occurs to the head and the severity of the offence.

Patrice Godin dit qu'il va préparer une lettre pour ouvrir le dialogue entre La LHMCN et le Conseil des Officiels de Hockey NB.

7.3 Protocoles pour remettre une partie

Il y eu une discussion à savoir si les Protocoles étaient bien utilisés. Le concensus est que sauf pour quelques exceptions au début de la saison, les Protocoles pour remettre une partie (en raison de la température ou pour des raisons autre que la température) sont bien appliqués.

7.4 Poignée de main à la fin d'une partie

Lors de la réunion de la Ligue du 15 novembre 2022, on se demandait quelle était la politique de Hockey Nouveau-Brunswick (HNB) au sujet des poignées de main à la fin d'une partie. Voir Procès-Verbal du 15 octobre 2022, sur le site web de la Ligue, item **7.12 Poignées de main à la fin d'une partie.**

Patrice Godin dit que sur le site web de HNB, on retrouve la version 19 des lignes directrices de Retour au jeu (Covid-19), en date du 4 octobre 2022, qui stipule :

POIGNÉES DE MAIN

> Les poignées de main entre les équipes ne sont pas recommandées et sont déconseillées. Si des poignées de main ont lieu, HNB recommande aux joueurs de se cogner les gants et de ne pas les enlever. Les arbitres sont autorisés à saluer les entraîneurs avant ou après le match, mais nous recommandons aux officiels d'éviter les poignées de main

7.5 Nombre d'arbitres pour les parties M 18 C

Patrice Godin dit avoir préparé un Avis de Modification au Règlement, mais il doit parler avec Gäëtan McIntyre pour la raison derrière la demande de modification.

7.6 Intimidation/Harcèlement sur les réseaux sociaux

Patrice Godin dit qu'il a vérifié auprès de Nic Jansen de HNB et M. Jansen confirme que :

Si le harcèlement ou l'intimidation sur les médias sociaux est généré par un membre de Hockey Canada (joueur, entraîneur, membre d'une équipe, parent, membre d'un club communautaire ou directeur ou exécutif de la ligue), la plainte est acheminée à HNB. Si le harcèlement ou l'intimidation provient d'un tiers indépendant (ami d'un joueur par exemple), la plainte va à la GRC.

7.7 Parties à céduler

Patrice Godin dit qu'il y a plusieurs parties dans les

Patrice Godin says he will prepare a letter to open the dialogue between the LHMCN and the Hockey NB Council of Officials.

7.3 Protocols to postpone games

There was a discussion about whether the Protocols were being properly used. The concensus is that except for a few exceptions at the start of the season, the Protocols for postponing a game (due to weather or for reasons other than weather) are well enforced.

7.4 Hanshake at the end of a game

At the League meeting on November 15, 2022, there were questions about Hockey New Brunswick (HNB) policy regarding handshakes at the end of a game. See Minutes of October 15, 2022, on the League's webs site, **item 7.12 Handshakes at the end of a game.**

Patrice Godin says that on the HNB website, we find version 19 of the Return to Hockey (Covid-19) guidelines, dated October 4, 2022, which states:

HANDSHAKES

Handshakes between teams is not advisable and recommended against.. If handshakes do occur, HNB recommends that players bump gloves and leave their gloves on. Referees are permitted to greet coaches before or after the game, however we recommend that officials avoid handshakes.

7.5 Number of referees to U 18 C games

Patrice Godin says that he has prepared a Notice of Amendment to the Regulation, but he must talk to Gaëtan McIntyre for the reason behind the request for modification.

7.6 Intimidation/Harassment on Social Networks

Patrice Godin says that he has checked with Nic Jansen of HNB and Mr. Jansen confirms, that:

If the harassment or intimidation on social media is generated by a member of Hockey Canada (player, coach, team personnel, parent, member of a Community Club of Director or Executive of the League), the complaint goes to HNB. If the harassment or intimidation comes from an independent party (friend of a player for example), the complaint goes to the RCMP.

7.7 Games to be scheduled

Patrice Godin says that there are several games in the

horaires des ligues qui n'ont pas encore ré-cédulées.

Daniel Roussel dit que pour les parties antérieurs à la date de la réunion, si elles n'ont pas étés identifiés comme étant annulés, c'est qu'il n'a probablement pas reçu les feuilles de parties.

Patrice Godin dit qu'il va vérifier avec les équipes.

7.8 Virement bancaire

Patrice Godin dit qu'il a reçu une demande à savoir si la Ligue acceptait les virements bancaires.

En ce moment la réponse est non.

Mais Patrice Godin est entré en contact avec notre institution bancaire, la Banque TD et on lui a dit que pour pouvoir accepter les virements bancaires, une organisation doit avoir une carte de guichet.

Vu que notre compte bancaire nécessite deux signatures sur un chèque, il faut que les deux signataires se présentent à la banque pour faire une demande de carte de guichet. De plus, pour conserver la nécessité de deux signataires sur les chèques, on peut demander à la banque d'imposer une restriction qui limite les activités de la carte de guichet à accepter les virements bancaire. Aucune sortie d'argent ne sera permise sans 2 signatures.

Patrice Godin va céduler un rendez-vous avec la banque, pour lui et Marcel LeBlanc, afin de demander une carte de guichet.

7.9 Nombre de joueurs par équipe, par partie

Lee Benoit rapporte qu'il y a eu une situation où une équipe s'était présentée à une partie avec plus de joueurs que permis; 18 joueurs et 1 gardien. Il y a eu des discussions entre les deux équipes.

Missy Syrnyk dit que l'équipe en question avait mal interprété le règlement et ils pensaient qu'ils avaient droit à 18 joueurs, vu qu'ils n'avaient qu'un gardien. Elle dit que l'équipe a été avisée du bon règlement.

Le nombre maximum de joueurs permis pour une partie est de 17 joueurs et 2 gardiens. S'il y a seulement 1 gardien, le nombre de joueur permis demeure 17.

7.10 Dernière dates pour jouer des parties de Ligue

M 11 Comp A et B : 12 mars
M 11 C : 5 mars
M 13 Comp, M 13 C, M 15 Comp et M 15 C : 5 mars
M 18 C : 12 mars

8. DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS

league schedules that have not yet been rescheduled.

Daniel Roussel says that for the games prior to the date of the meeting, if they have not been identified as being canceled, it is because he probably has not received the game sheets.

Patrice Godin says he will check with the teams.

7.8 Money Transfer

Patrice Godin says he received a request to know if the League accepted money transfers.

Right now the answer is no.

But Patrice Godin contacted our banking institution, TD Bank, and was told that in order to be able to accept money transfers, an organization must have a bank card.

Since our bank account requires two signatures on a check, both signatories must go to the bank to apply for a bank card. Additionally, to retain the need for two signatories on checks, the bank can be asked to impose a restriction that limits the activities of the ATM card to accepting wire transfers. No cash out will be allowed without 2 signatures.

Patrice Godin will schedule an appointment with the bank, for him and Marcel LeBlanc, to request a bank card.

7.9 Number of players per team, per game

Lee Benoit reported that there was a situation where a team showed up to a game with more players than allowed: 18 players and 1 goaltender. There were discussions between the two teams.

Missy Syrnyk says the team in question misinterpreted the rules and thought they were allowed 18 players, as they only had one goalkeeper. She says the team has been advised of the proper rule.

The maximum number of players allowed for a game is 17 players and 2 goalies. If there is only 1 goaltender, the number of players allowed remains 17.

7.10 Last dates to play League Games

U 11 Comp A et B : 12 mars
U 11 C : 5 mars
U 13 Comp, M 13 C, M 15 Comp et M 15 C : 5 mars
U 18 C : 12 mars

8. DATES OF NEXT MEETINGS

Mardi, 11 avril 2023 Mardi, 9 mai 2023 – AGA	Tuesday, April 11th, 2023 Tuesday, May 9rd, 2023, AGM
9. AJOURNEMENT Ayant épuisé les items à l'ordre du jour, la réunion fut ajourné à 20h21.	**9. ADJOURNMENT** Having exhausted the items on the agenda, the meeting was adjourned at 8:21 pm.

Secretary -Teasurer

Patrice Godin

Secrétaire-Trésorier